

## **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

### **Eléments de conjoncture nationale et internationale :**

#### **Les Prix :**

Sur l'année 2012, l'indice des prix à la consommation hors tabac a augmenté de 1.2% contre 2.1% en 2011. Cependant, les collectivités disposent d'un indice des prix des dépenses communales dit « Panier du Maire », réalisé par Dexia et l'Association des Maires de France.

Cet indice reflète le prix du « panier » des biens et services constituant la dépense communale. Son évolution permet donc d'évaluer la hausse des prix supportée par les communes, indépendamment des choix effectués en termes de niveau de dépenses. L'analyse de la dynamique de cet indice spécifique confirme l'intuition selon laquelle les acteurs publics subissent sur longue période une « inflation » plus vive que celle des ménages en raison des spécificités de la dépense publique communale.

Entre 1999 et 2011, l'indice de prix des dépenses communales évolue en moyenne de 2,4 % par an contre 1,6 % pour l'inflation hors tabac, soit un écart conséquent de 0,8 point. Sur la période plus récente, cet écart a eu tendance à se réduire et, sur le 1er semestre 2012, les évolutions des deux indices s'avèrent similaires, avec une hausse de 1,4 % sur un an. Ce ralentissement de l'évolution de l'indice sur le début de l'année 2012 résulte notamment du gel du point d'indice de la fonction publique depuis mi-2010, de taux d'intérêt à nouveau en baisse et d'une décélération de la croissance du coût des matières premières. Ce ralentissement des prix qui pèsent sur les dépenses communales est une bonne nouvelle pour les budgets locaux mais il n'est cependant que conjoncturel et volatil et ne permet pas de compenser une baisse des dotations programmée pour une durée d'au moins deux ans.

Hors charges financières, l'indice s'élève à 141,1 en hausse de 1,4 % sur les quatre derniers trimestres, soit une progression identique à l'indice global. Si le « prix » des frais financiers a connu à compter de 2010 une reprise et a contribué à la dynamique de l'indice, cette tendance commence à s'inverser en raison de la baisse depuis fin 2011 du « prix » des frais financiers.

## Les taux d'intérêts :

### L'OAT

Les Obligations Assimilables du Trésor sont des emprunts émis par l'Etat français dont la durée varie entre à 7 et 50 ans. Particuliers et investisseurs institutionnels (banques, assurances...) peuvent y souscrire et bénéficier ainsi de rendements garantis et profiter de la qualité de signature apportée par l'Etat. C'est l'AFT (l'Agence France Trésor), chargée de gérer la dette de l'Etat qui en assure l'émission.

### Le TEC

Le TEC 10 (Taux à Echéance Constante à 10 ans) est un indice qui sert de mesure quotidienne. Il correspond à la cotation à 11 heures d'une OAT sur le marché secondaire à 10 ans et est publié par l'AFT chaque jour aux environs de 15 heures.

Les emprunts d'Etat étant représentatifs de la valeur des taux à long terme, ces derniers se situent normalement (en dehors des périodes d'inflation) au dessus des taux monétaires comme l'Euribor qui servent de bases aux taux révisables. C'est la raison pour laquelle les prêts à taux variables indexés sur l'Euribor à 3 mois sont plus bas que les taux fixes.

Les OAT servent alors d'indicateur aux banques et combinés à d'autres facteurs comme le niveau de risque, les frais financiers et le calcul de la marge, vont permettre de déterminer les taux fixes de crédit immobilier.

On comprend alors pourquoi ces derniers se situent à des niveaux particulièrement bas, même si cette baisse s'explique également par la baisse de la durée des prêts.

### L'EURIBOR

L'EURIBOR signifie: « *Euro Interbank Offered Rate* ». Il permet de situer le niveau de rémunération entre banques pour la zone euro. Le calcul s'effectue chaque jour sur la base d'une moyenne calculée par un échantillon de 57 grands groupes bancaires et constitue avec le LIBOR et l'EONIA un des indices financiers les plus importants et le plus utilisé

La baisse des taux interbancaires se poursuit. Après la décision de la BCE le 05 juillet 2012 d'abaisser son taux directeur à 0,75% et la baisse historique du TEC 10, c'est au tour de l'indice Euribor 3 mois d'atteindre un plancher historique.

Les taux fixes bénéficiant d'une conjoncture favorable avec les baisses conjuguées des emprunts d'Etats et du taux directeur de la BCE et les prêts à taux révisable de leur indice de référence, en l'occurrence l'Euribor à 3 mois.

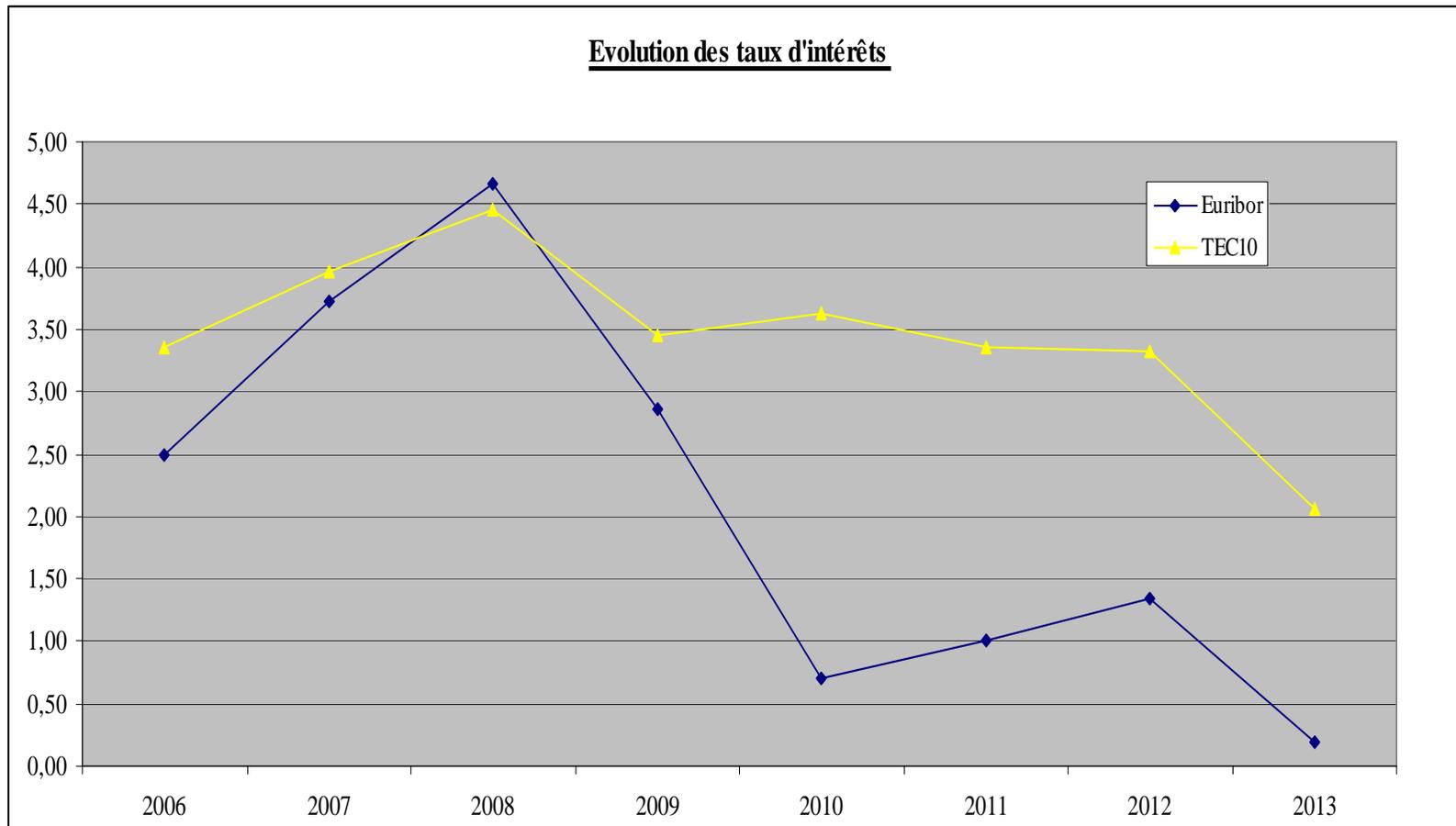
C'est donc une tendance baissière générale qui se dessine sur l'ensemble des marchés sans pour autant avoir la certitude que les banques répercuteront ces baisses sur des taux qui se situent déjà à un niveau particulièrement bas

Euribor 3 mois (moyenne des prêts à 3 mois)

- TEC 10 (taux des emprunts d'état à 10ans) :

02/01/2013	0.188%
02/01/2012	1.343%
03/01/2011	1.001%
04/01/2010	0.700%
02/01/2009	2.859%
02/01/2008	4.665%
02/01/2007	3.725%
02/01/2006	2.488%

02/01/2013	2.06%
04/01/2012	3.33%
04/01/2011	3.36%
04/01/2010	3.63%
02/01/2009	3.45%
02/01/2008	4.45%
02/01/2007	3.96%
02/01/2006	3.35%



**La croissance économique :**

Selon le Fond Monétaire International, la croissance mondiale est estimée à 2.9% en 2013. Le FMI prévoit une croissance de 0.2% en 2013 pour la zone Euro et de 0.4% pour la France.

En France, après une période de récession à hauteur de -2.6% en 2009, et un rebond à 1.4% en 2010, la croissance française a été de 1.7% pour l'année 2011 (INSEE).

Les premiers chiffres communiqués par l'INSEE, portent la croissance française à 0.1% pour l'année 2012 contre une prévision officielle du gouvernement de 0.3%.

Le projet de loi de programmation des finances publiques 2013-2017 et le projet de loi de finances 2013 annoncent une croissance à hauteur de 0.8% pour l'année 2013, puis de 2% par an à compter de 2014.

## Eléments d'analyse financière communale

	CA 2009	Variation 2009-2010	CA 2010	Variation 2010- 2011	CA 2011	Variation 2011-2012	CA 2012	Taux de variation annuel moyen
<b>RECETTES DE GESTION</b>	<b>3 213 128,04</b>	<b>4,37%</b>	<b>3 353 427,86</b>	<b>-2,55%</b>	<b>3 267 935,53</b>	<b>2,48%</b>	<b>3 349 055,25</b>	<b>1,39%</b>
Produits des services (Ch/ 70)	150 881,96	58,92%	239 776,31	-21,82%	187 469,00	-36,12%	119 762,27	-7,41%
Impôts et taxes (Ch/ 73)	1 979 959,10	2,73%	2 034 000,54	2,86%	2 092 236,53	2,85%	2 151 859,80	2,81%
Contributions directes (c/ 7311)	1 530 039,00	3,43%	1 582 507,00	4,43%	1 652 689,53	3,06%	1 703 244,00	3,64%
Attribution de compensation (c/ 7321)	435 734,04	0,00%	435 734,04	-5,29%	412 696,00	0,00%	412 696,56	-1,79%
Autres recettes fiscales	14 186,06	11,09%	15 759,50	70,38%	26 851,00	33,77%	35 919,24	36,30%
Dotations et participations (Ch/ 74)	917 374,86	-4,06%	880 166,24	-2,04%	862 216,00	11,48%	961 194,12	1,57%
Atténuations de charges (Ch/ 013)	100 336,21	34,80%	135 256,68	-53,50%	62 892,00	-7,97%	57 877,96	-16,76%
Autres recettes de fonctionnement (Ch/ 75)	64 575,91	-0,54%	64 228,09	-1,72%	63 122,00	-7,54%	58 361,10	-3,32%
<b>DEPENSES DE GESTION</b>	<b>2 529 263,64</b>	<b>-1,00%</b>	<b>2 504 096,10</b>	<b>0,93%</b>	<b>2 527 461,00</b>	<b>1,77%</b>	<b>2 572 172,20</b>	<b>0,56%</b>
Dépenses de personnel (Ch/ 012)	1 144 074,25	4,77%	1 198 618,67	-3,93%	1 151 480,00	7,32%	1 235 753,00	2,60%
Charges à caractère général (Ch/ 011)	872 839,15	-9,98%	785 733,99	12,15%	881 207,00	-3,34%	851 811,61	-0,81%
Atténuations de produits (Ch/ 014)	-	#DIV/0!	419,00	-38,42%	258,00	1545,86%	4 246,33	#DIV/0!
Autres charges de gestion courante (Ch/ 65)	512 350,24	1,36%	519 324,44	-4,78%	494 516,00	-2,86%	480 361,26	-2,13%
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>683 864,40</b>	<b>24,20%</b>	<b>849 331,76</b>	<b>-12,82%</b>	<b>740 474,53</b>	<b>4,92%</b>	<b>776 883,05</b>	<b>4,34%</b>
intérêts de la dette existante (C/ 66111 et 66112)	205 852,45	-29,11%	145 925,56	-15,83%	122 827,42	16,28%	142 828,54	-11,47%
Solde produits - charges financières	129,37	-2760,44%	- 3 441,81	454,26%	- 19 076,55	145,05%	- 46 747,23	-812,26%
Solde produits - charges exceptionnelles (hors cession)	12 799,64	-89,65%	1 325,25	420,53%	6 898,28	125,27%	15 539,95	6,68%
<b>EPARGNE BRUTE (CAF)</b>	<b>490 940,96</b>	<b>42,85%</b>	<b>701 289,64</b>	<b>-13,66%</b>	<b>605 468,84</b>	<b>-0,43%</b>	<b>602 847,23</b>	<b>7,08%</b>
Amortissement en capital de la dette existante	518 350,92	11,44%	577 628,86	-25,10%	432 619,00	34,02%	579 810,46	3,81%
<b>EPARGNE NETTE (CAF Nette)</b>	<b>- 27 409,96</b>	<b>-551,15%</b>	<b>123 660,78</b>	<b>39,78%</b>	<b>172 849,84</b>	<b>-86,67%</b>	<b>23 036,77</b>	<b>-194,37%</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors ch/ 16)</b>	<b>1 093 069,62</b>	<b>-30,22%</b>	<b>762 773,73</b>	<b>16,57%</b>	<b>889 134,00</b>	<b>-15,79%</b>	<b>748 698,44</b>	<b>-11,85%</b>
Dépenses d'équipement (Ch/ 20, 21, 23, 45)	980 664,30	-34,76%	639 759,39	5,30%	673 670,00	-6,72%	628 432,55	-13,79%
Subventions d'équipement versées (Ch/ 204)	42 139,15	81,05%	76 294,26	116,98%	165 541,00	-59,72%	66 678,26	16,53%
Autres dépenses d'investissement (Ch/ 27)	70 266,17	-33,51%	46 720,08	6,86%	49 923,00	7,34%	53 587,63	-8,64%

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors Ch/ 16)</b>	<b>1 339 625,42</b>	<b>-75,30%</b>	<b>330 831,47</b>	<b>22,82%</b>	<b>406 330,00</b>	<b>-58,52%</b>	<b>168 550,39</b>	<b>-49,89%</b>
<i>FCTVA</i>	681 032,85	-78,14%	148 868,63	-26,23%	109 821,69	-19,47%	88 441,92	<b>-49,36%</b>
<i>Subventions d'investissement reçues</i>	567 794,57	-87,91%	68 652,84	150,67%	172 089,00	-83,29%	28 753,47	<b>-63,00%</b>
<i>Produits des cessions d'immobilisations (C/ 775)</i>	60 000,00	-29,17%	42 500,00	64,71%	70 000,00	-89,04%	7 674,00	<b>-49,62%</b>
<i>Autres recettes d'investissement</i>	30 798,00	129,92%	70 810,00	-23,15%	54 419,31	-19,73%	43 681,00	<b>12,35%</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 246 555,80</b>	<b>-275,19%</b>	<b>431 942,26</b>	<b>11,78%</b>	<b>482 804,00</b>	<b>20,16%</b>	<b>580 148,05</b>	<b>-233,01%</b>
Emprunt (Ch/16)	-		0,01		670 000,00	-18,99%	542 785,66	
<i>Dont emprunts nouveaux</i>	-		0,01		670 000,00	-44,03%	375 000,00	
<i>Dont emprunt pour refinancement de la dette</i>							167 785,66	
Amortissement du capital	518 350,92	11,44%	577 628,86	-25,10%	432 619,00	34,02%	579 810,46	<b>3,81%</b>
<i>Dont amortissement de la dette normale</i>	518 350,92	11,44%	577 628,86	-25,10%	432 619,00	34,02%	579 810,46	<b>3,81%</b>
<i>Dont remboursement pour gestion de dette</i>								
Solde net de dette	- 518 350,92	11,44%	- 577 628,85	-141,10%	237 381,00	-115,60%	- 37 024,80	<b>-58,51%</b>
Variation du fond de roulement	219 145,84	-240,67%	- 308 281,47	-216,79%	360 045,84	-103,98%	- 14 325,62	<b>-140,28%</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE REPORTE</b>	<b>218 448,20</b>		<b>437 594,04</b>		<b>129 312,57</b>		<b>489 358,41</b>	<b>30,85%</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12</b>	<b>437 594,04</b>	<b>-70,45%</b>	<b>129 312,57</b>	<b>278,43%</b>	<b>489 358,41</b>	<b>-2,93%</b>	<b>475 032,79</b>	<b>2,77%</b>
<b>ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12</b>	<b>3 743 139,50</b>	<b>-10,34%</b>	<b>3 356 177,26</b>	<b>7,09%</b>	<b>3 594 134,00</b>	<b>-0,93%</b>	<b>3 560 609,24</b>	<b>-1,65%</b>
<b>DETTE / EPARGNE BRUTE</b>	<b>7,62</b>	<b>-37,23%</b>	<b>4,79</b>	<b>24,04%</b>	<b>5,94</b>	<b>-0,50%</b>	<b>5,91</b>	
<b>ELEMENTS DE FISCALITE</b>								
Base nette Taxe d'Habitation	4 834 000,00	1,03%	4 884 000,00	3,07%	5 034 000,00	2,26%	5 148 000,00	<b>2,12%</b>
Base nette Taxe Foncier Bâti	5 017 000,00	1,04%	5 069 000,00	3,35%	5 239 000,00	2,10%	5 349 000,00	<b>2,16%</b>
Base nette Taxe Foncier Non Bâti	152 200,00	-59,26%	62 000,00	1,77%	63 100,00	1,90%	64 300,00	<b>-24,96%</b>
Taux TH	11,69%	1,54%	11,87%	1,52%	12,05%	0,00%	12,05%	<b>1,02%</b>
Taux TF	18,63%	1,50%	18,91%	1,48%	19,19%	0,00%	19,19%	<b>0,99%</b>
Taux TFNB	62,63%	1,52%	63,58%	1,49%	64,53%	0,00%	64,53%	<b>1,00%</b>

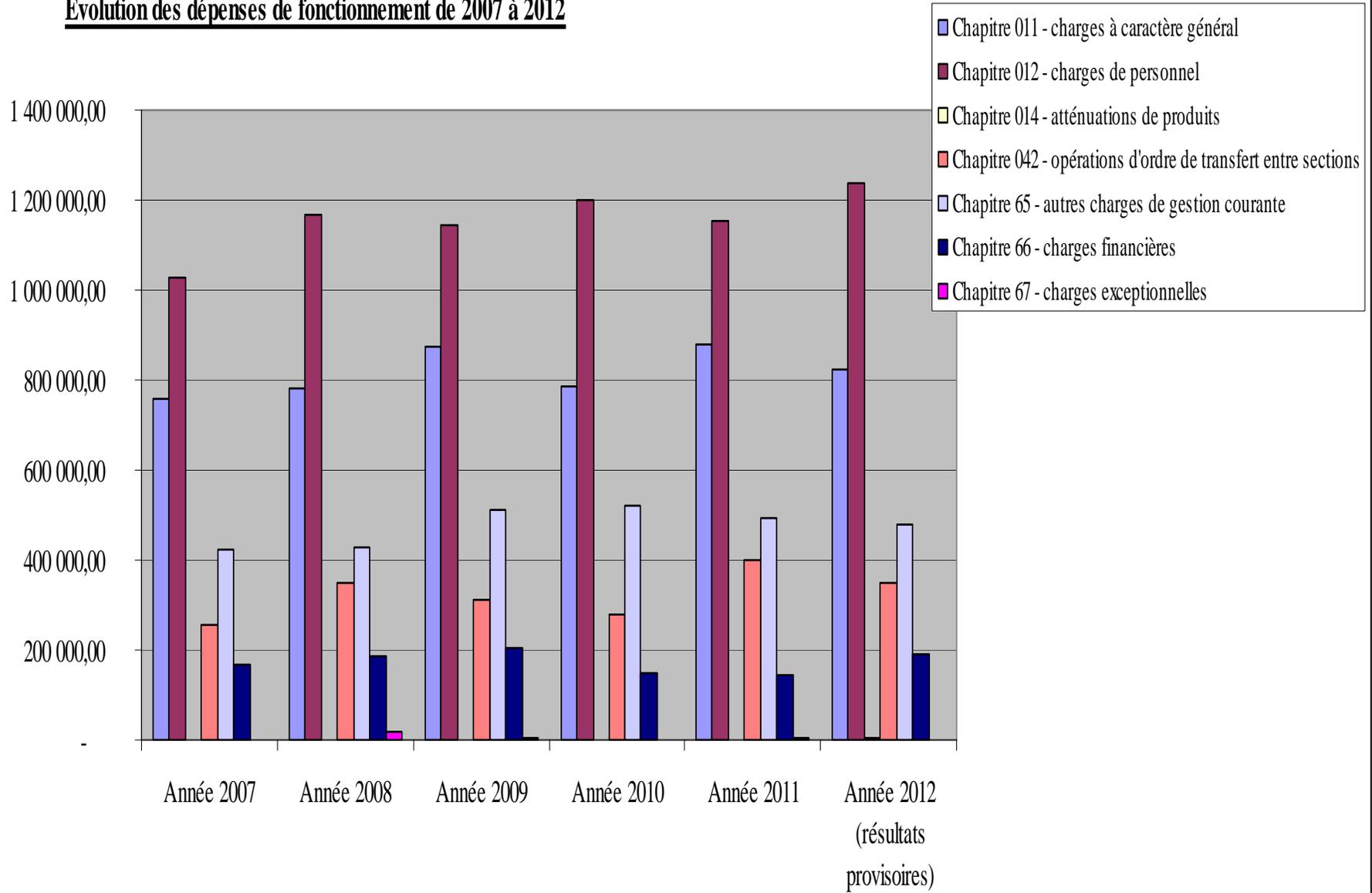
L'épargne de gestion de la commune (recettes réelles de fonctionnement moins dépenses réelles de fonctionnement) connaît, contrairement à l'exercice 2011, une légère augmentation (+4.92%) en 2012. Cette hausse est due, malgré une baisse de la DGF, au fait que la commune de Courpière a bénéficié en 2012 des nouvelles modalités de calcul des mécanismes de péréquation.

L'épargne brute (épargne de gestion moins intérêts de la dette) d'un montant de 602 847.23€ représente 77.60% de l'excédent brut de fonctionnement (épargne de gestion); les partenaires financiers considérant qu'au-delà de 66% la situation est saine.

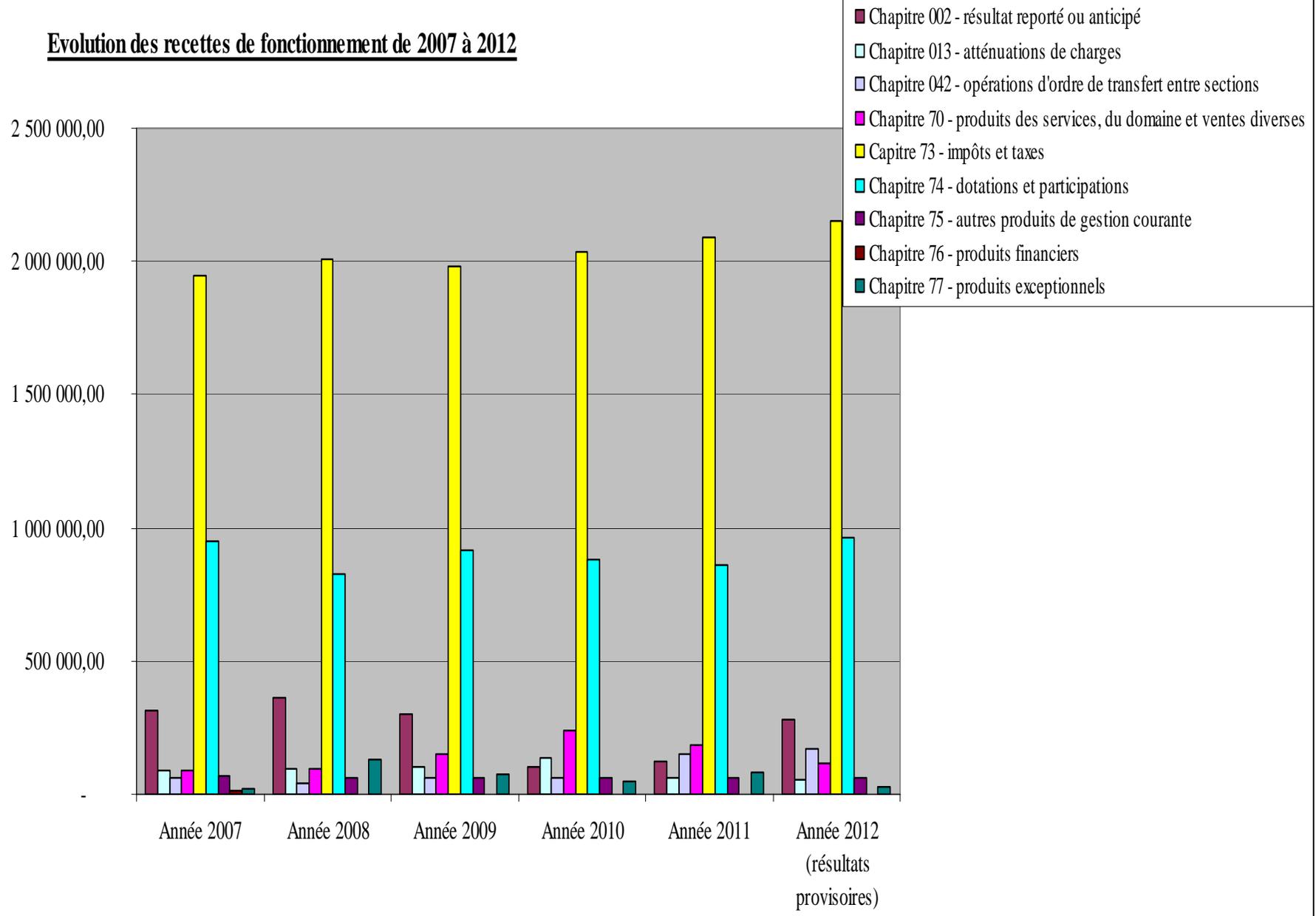
Malgré la progression des recettes et la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la renégociation d'un emprunt indexé sur la valeur du franc suisse a diminué l'épargne nette de la commune d'un montant de 136 837.31€. Cette baisse n'est donc pas significative d'une détérioration des finances communales, et reflète, au contraire, un assainissement des risques liés aux emprunts à taux variable.

D'un point de vue comptable, le compte administratif provisoire de l'exercice 2012 présente un excédent de fonctionnement de 708 677.09€ supérieur de 159 000€ à l'excédent 2011, et un déficit d'investissement de 235 646.62€.

### Evolution des dépenses de fonctionnement de 2007 à 2012



### Evolution des recettes de fonctionnement de 2007 à 2012



### Une pression fiscale qui reste modérée :

Les taux de fiscalité ont n'ont pas augmenté en 2012 et restent dans l'ensemble inférieurs aux moyennes nationales et départementales. Cependant, la hausse des bases (entre 1.90% et 2.26%) a permis une évolution positive des produits des impôts.

	<i>Bases en euros (hors rôles supplémentaires)</i>	<i>taux commune 2012</i>	<i>Produit commune (hors rôles supplémentaires)</i>	<i>taux national 2012 moyen de la strate</i>	<i>taux départemental moyen 2011</i>
<i>Taxe d'habitation (TH)</i>	5 148 000,00	12,05%	620 334.00	13.55%	23.59%
<i>Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)</i>	5 349 000,00	19,19%	1 026 473.00	19,10%	20.45%
<i>Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)</i>	64 300,00	64,53%	41 493.00	51.69%	79.47%
<i>Total</i>	<i>10 561 300.00</i>		<i>1 688 300.00</i>		

### L'investissement en 2012 :

Conformément au vote du budget 2012, les principaux projets réalisés sont les suivants :

- la voirie communale pour 191K€
- l'éclairage public pour 70K€
- les travaux en régie pour 112K€ : rénovation de l'ancien dojo, vestiaires stade Gardette, rayonnages bibliothèque, aménagement des locaux de peinture et de menuiserie aux ateliers ...
- l'aménagement du parking des Laudant pour 285K€
- la réalisation d'études pour 15K€ : logements avenue de la Gare, Chapelle de Courtesserre, sécurité Bellime
- la régulation centralisée du chauffage de la salle Coubertin pour 17K€
- les acquisitions foncières pour 14 K€

### L'emprunt

Conformément au vote du budget, la commune a eu recours en 2012, à un emprunt d'un montant de 375 000.00€ afin de financer ses investissements.

De plus, la commune a procédé à la renégociation d'un des deux emprunts en devise qu'elle avait contracté par le passé afin d'en sécuriser les risques.

Le compte administratif 2012 provisoire fait apparaître un ratio endettement sur épargne brute de 5.91 (ratio critique 12-15ans), inférieur au ratio 2011, qui permet de conserver une bonne capacité de désendettement.

## Le budget prévisionnel 2013

### Les principales recettes de fonctionnement prises en compte dans la préparation du Budget prévisionnel 2013 :

A ce jour, les bases fiscales et les produits de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) n'ont pas encore été communiqués pour l'année 2013. Cependant, un certain nombre d'éléments sont prévisibles.

Comme en 2011 et en 2012, le montant de la DGF, principale dotation de l'enveloppe normée, est fixé en loi de finances. Son évolution ne fait donc plus l'objet d'une indexation (que ce soit sur l'inflation prévisionnelle ou sur la croissance du PIB).

Le montant de la DGF mis en répartition pour 2013 a été fixé à 41,505 milliards d'euros (+ 0,3 %). Il s'agit de la reconduction du montant 2012, diminué de 3,337 millions d'euros suite à la recentralisation sanitaire<sup>2</sup> décidée par trois nouveaux départements (Yvelines, Haute-Marne et Haute-Savoie) et majoré d'un abondement de 119 millions d'euros permettant d'accroître la DGF des régions de 10 millions d'euros, la DGF des départements de 10 millions d'euros et la DGF des communes et des groupements de 99 millions d'euros.

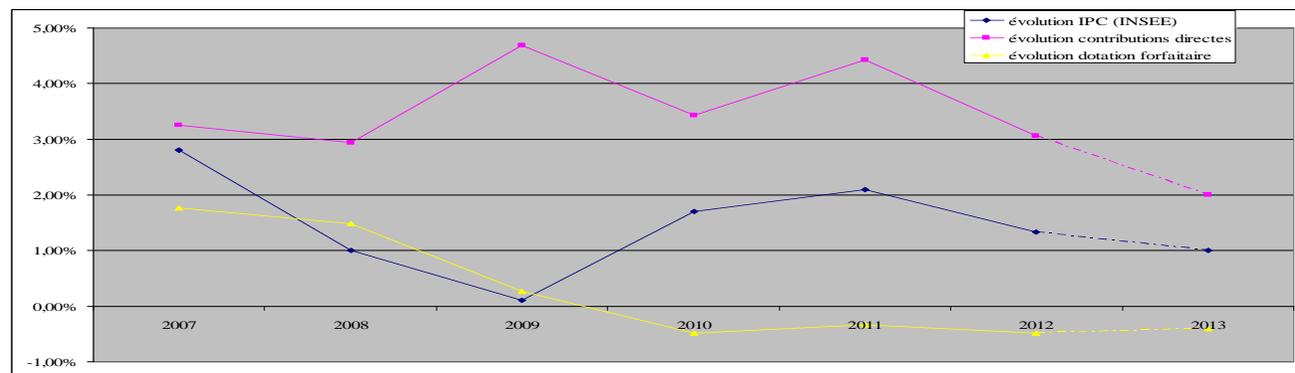
La progression de la DGF ne permet cependant pas de couvrir les sommes nécessaires à la progression mécanique de certaines composantes (accroissement de la population constaté par le recensement et progression de l'intercommunalité, respectivement 59 et 100 millions d'euros) et d'assurer la progression souhaitée des dotations de péréquation (238 millions d'euros). Il est donc prévu, au sein même de la DGF, une nouvelle diminution des dotations de garantie (qui pourrait s'élever à 156,5 millions d'euros) et, une minoration de la dotation de compensation (qui pourrait s'élever à 121,5 millions d'euros).

De plus, à partir de 2014, les modalités d'association des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics seront négociées dans le cadre d'un pacte de confiance et de solidarité (article 8 de la LPFP 2012-2017).

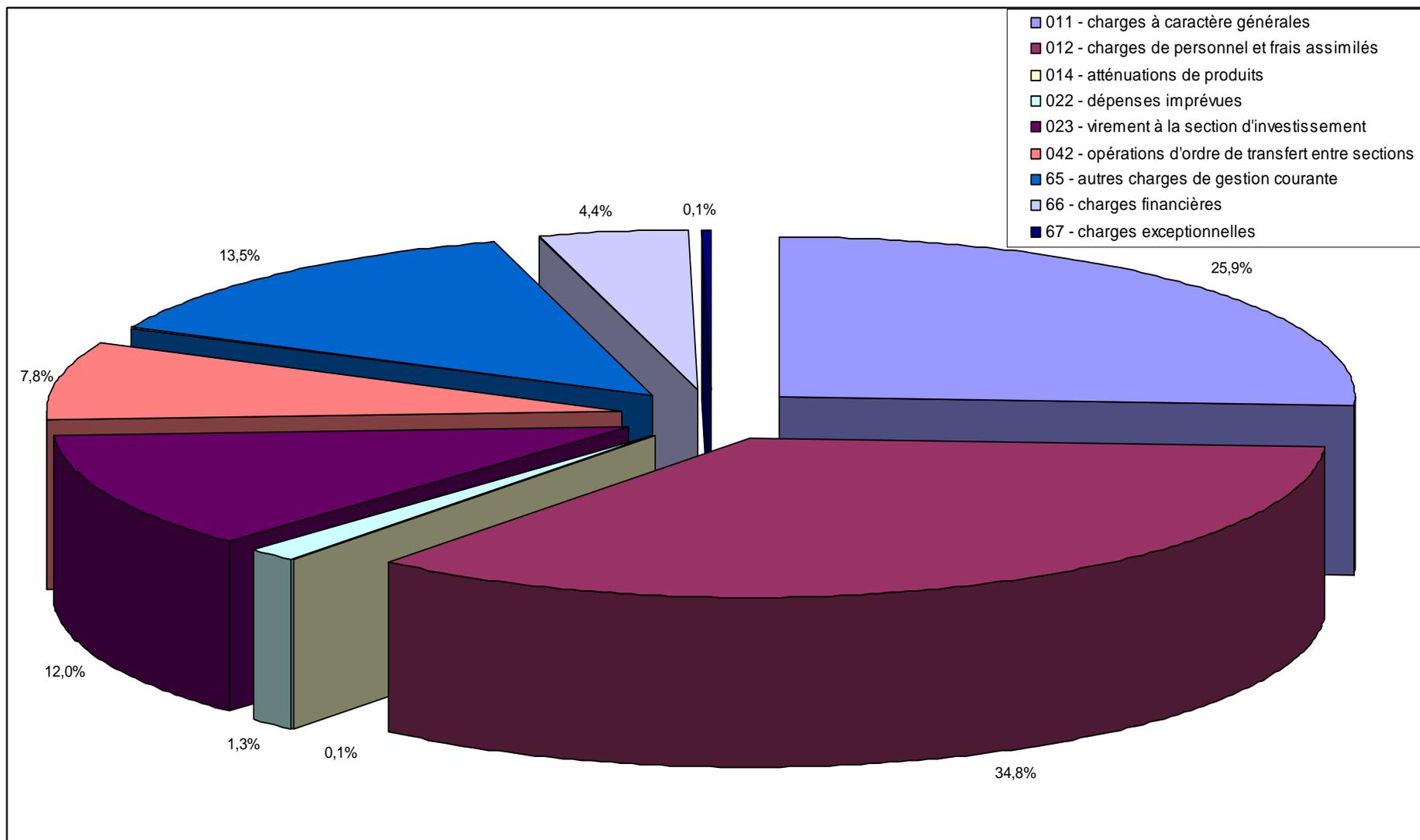
Par ailleurs, il est d'ores et déjà prévu que, dans le cadre de l'association des collectivités locales à cet effort de redressement, l'enveloppe des concours financiers de l'État (stabilisée en valeur en 2013) diminue de 750 millions d'euros en 2014 et en 2015 (article 12 de la LPFP 2012-2017).

L'objectif étant de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2013, la hausse mécanique des bases fiscales permettra de maintenir une évolution légèrement positive du produit se situant autour de 2%.

En conséquence, compte tenu de l'augmentation constante des prix à la consommation et de l'évolution prévisionnelle des produits de la DGF et des taxes communales, la marge de manœuvre de la commune se restreint en ce qui concerne la section de fonctionnement.



**Répartition des dépenses de fonctionnement du Budget Primitif provisoire 2013 :**



### **L'investissement en 2013 :**

En 2013, la priorité sera mise sur les murs de soutènement du parc Lasdonnas. En effet, bien qu'un certain nombre de procédures soient en cours, la commune se doit, en 2013, d'exécuter les travaux urgents de mise en sécurité du lieu afin de lever l'arrêté de péril. Etant donné le montant de ces travaux, la commune n'aura que peu de marge de manœuvre pour financer les autres opérations d'équipement souhaitées pour l'année 2013.

Cependant, plusieurs autres projets se verront exécutés :

- remplacement des fenêtres de la mairie ;
- travaux de défense incendie ;
- restauration de la vierge ;
- mise en conformité des installations électriques de la Salle d'Animation
- travaux d'éclairage public ;
- passage au numérique du cinéma Le Rex débuté en 2012.

Le financement de ces projets se fera en partie via l'autofinancement (reprise des provisions faites depuis 2011 et capitalisation de l'excédent de fonctionnement), et par le biais de l'emprunt.

S'agissant des subventions, plusieurs demandes ont été faites et la commune est dans l'attente des notifications afin de pouvoir les inscrire au budget.

### **Les budgets annexes**

#### **Le budget de l'eau :**

Pour le budget de l'eau, l'année 2012 se termine par un excédent de fonctionnement de 127 405.06€ et un excédent d'investissement de 11 340.41€. Ce dernier, inférieur de 120 354.07€ au résultat d'investissement 2011, s'explique par la réalisation de 226 392.69€ de dépenses réelles d'équipement en 2012 sans avoir fait appel à l'emprunt.

#### **Le budget de l'assainissement :**

Comme pour le budget de l'eau, le budget d'assainissement de la commune présente un résultat positif en 2012. En effet, l'excédent de fonctionnement s'élève à 85 349.28€ et la section d'investissement présente un excédent d'un montant de 327 594.17€.

Ces très bons résultats permettront, comme pour le budget de l'eau, de moderniser les réseaux de la commune et de procéder à l'amélioration des installations d'exploitation existantes.